

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du jeudi 13 juin 2019 – Maison de quartier Farrère

Plaine de Saythe/Bel Air



LISE BOIRVENT,  
coprésidente habitante



MICHEL WILLARD,  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échange avec la police municipale

> **Incivilités d'une extrême gravité survenues entre le jeudi 25 avril et le samedi 18 mai dans la tour 108 Place Henri Barbusse**

Le policier explique l'origine du problème, donne des informations sur les affrontements entre forces de l'ordre et personnes masquées et indique que des interpellations ont été faites. Le calme est revenu dans le secteur mais nous invitons les habitants de la tour 108 à être vigilants et à signaler tout incident à Est Métropole Habitat ou à la Police municipale. Une enquête se poursuit en lien avec Est Métropole Habitat.

De son côté, EMH mène des actions et a procédé à des dépôts de plaintes. Les caméras de vidéo-protection ne peuvent filmer les allées et venues des personnes qui entrent et sortent d'un lieu privé car la loi l'interdit. Elles ont pour vocation de surveiller l'espace public. Concernant les actions préventives à ce type de violence, les responsables d'immeubles sont formés à la gestion de conflits.

> **Problèmes récurrents avec les scooters dans tout le quartier Bel air et des jeunes cagoulés sur les scooters sans casque et au milieu de la route, les rodéos en scooters, les scooters sur le parc Mandela et qui dégradent les nouveaux équipements. À quoi sert la vidéo surveillance ?**

Il est demandé d'appeler la Police municipale afin d'intervenir rapidement en lien avec le CSU pour appréhender les auteurs. Par contre, pas de poursuite possible (prise en chasse) car trop dangereux. La Police municipale indique que grâce aux vidéos et aux signalements, plusieurs motos et scooters ont pu être confisqués.

> **Problématiques des voitures et poubelles brûlées sur Bel Air mais aussi Rue Colette**

Il n'y a pas une augmentation de la délinquance, il s'agit de faits souvent isolés et dont l'origine peut être la fraude à l'assurance, une dégradation volontaire suite à un conflit, etc...

> **Rue Colette**

• Voitures ventouses qui se déplacent de quelques mètres. Dans ces conditions pas d'enlèvement possible puisque la voiture n'est pas à l'abandon.

• Parking Rue Colette, un camping car reste toujours à la même place. Une prise de contact a été établie et le camping car ne stationne pas le week end.

> **Problèmes critiques et récurrents de stationnement sur le trottoir de la rue Paul Valéry, sur la portion comprise entre la rue de l'Égalité et le GS Mansart : les assistantes maternelles sont obligées de marcher sur la route avec les poussettes doubles et les petits, ce qui est extrêmement dangereux**

Plus de 50 verbalisations. Les habitants doivent appeler pour signalement. Nous rappelons qu'il faut se référer au code de la route.

> **Quelle sécurisation du Parc Nelson Mandela ?**

Il est prévu qu'un agent de la Ville prenne le statut de gardien. Il aura en charge le nettoyage, l'entretien des espaces verts et la surveillance du parc. Des patrouilles de Police municipale sont prévues en complément. La vidéo-surveillance est étendue à tout le parc.

### ➤ Échange avec la direction d'Est Métropole Habitat

> **Propreté du quartier de Bel air en général beaucoup de nouvelles rues, beaucoup de déchets, présence de rats**

Sur les nouvelles rues, la gestion de la propreté est partagée (ville, métropole, EMH) et il apparaît que le quartier est malgré quelques incidents, relativement propre. Les encombrants sont vite enlevés.

> **Problèmes d'incivilités inadmissibles Tour 108**

Beaucoup d'actes de vandalisme ou d'incivisme. Les interventions hors contrat sont inscrites sur un budget à part. Il est demandé qu'une entreprise d'astreinte passe le week end mais il reste à définir la notion d'urgence pour justifier de leur passage.

> **Les gravats des travaux vers l'école Mansart n'ont toujours pas été déblayés, pourquoi ?**

La fin des travaux est prévu pour septembre/ octobre. Le nettoyage sera fait à réception.

### ➤ Point sur les travaux du Parc Nelson Mandela : demande de rencontre avec le chef de projet

• Les conseillers de quartier constatent que certains aménagements ne sont pas tout à fait conformes à leur demande mais le projet est évolutif dans le temps et la cellule de veille parcs et squares (composée de conseillers de quartier et d'agents de la Ville) suivra l'évolution de l'utilisation du parc.

Cependant, le parc commence à être très fréquenté par un public varié.

- Un débroussaillage a eu lieu pour rendre plus visible l'entrée du parc, côté Bel Air.

- Les conseillers indiquent qu'il manque quelques corbeilles, et des arbres au niveau du terrain de boules. De plus, tags et incivilités diverses restent à déplorer.

### ► Concertation en cours sur l'amélioration des espaces extérieurs de la MJC : projet fresque Street-Art Bel Air 2019

Une rencontre est prévue entre les conseillers de quartier et la MJC pour réfléchir au type de projet.

### ► Point sur le projet de ferme pédagogique

- Une demande a été formulée l'an dernier par l'association « Révéler Saint-Priest » dans le cadre du PLU-h au sujet de la protection du dernier bâtiment historique du plateau de Bel Air (ancien corps de ferme « la Belle Cordière »). Aucune réponse à ce jour. Une rencontre avec l'élu à l'Urbanisme serait appréciée pour connaître le devenir de ce bâtiment historique.

- Plusieurs conseillers de quartier se sont rendus à Charly pour visiter la ferme du Pré Justin. L'aménagement de cette ferme est construit dans le style Ranch et ne s'appuie pas sur un bâtiment historique comme cela pourrait être le cas à Saint-Priest. Cependant c'est un lieu paysager de qualité, intéressant pour découvrir le milieu de la ferme. L'exploitation agricole et la vente des produits de la ferme permettent de diversifier les activités. La présence de nombreux animaux contribuent également à la découverte pédagogique

- À l'issue de cette visite, le conseil de quartier souhaite qu'un comité interquartiers soit mis en place pour poursuivre la réflexion sur la création d'une ferme pédagogique et ouvert aux habitants intéressés par ce projet.

## ► Informations mairie

### > Programme de la journée événementielle Mansart Farrère du 29 juin

Suite aux conditions météorologiques, cette manifestation a été annulée. Une autre date pourra être proposée en septembre.

### > Action de la Ville contre l'ambrosie

Un article est consacré à ce sujet en page 8 du magazine Couleurs du mois de juin. La Ville indique que le référent ambrosie est joignable au 04 81 92 21 22. En 2018, 433 signalements ont été recensés et la Ville est pilote sur cette thématique au sein de la Métropole. La plateforme en ligne est aussi opérationnelle [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

## VILLE DE SAINT-PRIEST ►

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco  
Tél. 04 72 23 49 40  
Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint Priest

## Le Conseil de quartier « Plaine de Saythe / Bel Air » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :  
ASSID A., BARATTE P., BELLISI M., **BINDHAT J.-B.**, **BOIRIVENT L.**,  
BOURBON E., **CHETAIL F.**, **COLLET M.**, **CORDIER J.**, ESCUTENAIRE I., **FODIL R.**,  
**GIRISIT Z.**, GROS J.-M., HUBERT P., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., **LEROY P.**,  
MARTIN A., MATHIEU D., MONIN J., NYIRAMAKUBA V., ONAMBELE N.,  
PALOMBO SALA H., **PIGNARRE M.**, **ROBLOT B.**, **ROUSSEAU M.**,  
**SCAVO A.**, THOMASSIN R.

